



COMMUNE D'ACHIET LE GRAND

Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Monsieur Bernard DE REU, Maire d'ACHIET LE GRAND informe la population qu'une mise à disposition va être lancée sur le projet de première modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

En effet, afin de faciliter l'implantation de bâtiments et l'installation de nouvelles entreprises, il s'avère nécessaire de lancer une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

La modification du Plan Local d'Urbanisme simplifiée concerne exclusivement la zone UE et porte d'une part sur la réduction 5 mètres et d'une emprise publique des nouvelles constructions et d'autre part à 3 mètres et moins pour l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives.

Un porté à connaissance de la modification simplifiée se déroulera du lundi 23 août 2010 au jeudi 23 septembre 2010.

Pendant ce délai, le dossier peut être consulté en Mairie de ACHIET LE GRAND du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h 30 et le samedi de 9 h 00 à 11 h 00 afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner, éventuellement, ses observations sur le registre prévu à cet effet. Les observations sur le projet pourront également être adressées par écrit à Monsieur le Maire à l'adresse, Mairie – 21 rue de la Mairie, 62 121 ACHIET LE GRAND.

Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner au 03.21.60.15.31, mail mairie.achiet-le-grand@wanadoo.fr